



A ce jour, 50% des huissiers de justice ont plus de 57 ans alors que 300 candidats huissier de justice trépignent d'impatience d'être enfin nommés.

La continuité du service d'une part, et la poursuite ou non de l'activité d'autre part, sont intimement liés aux choix que ces huissiers de justice et les futurs nommés feront dans les toutes prochaines années.

C'est donc un défi de taille pour notre profession qu'il va falloir relever en bonne intelligence.

L'Union Francophone des Huissiers de Justice a le plaisir de vous convier à un workshop sur le thème

### « Je reprends une étude ou je m'installe seul ? Je transmets mon étude ou je la liquide ? »

Ce workshop s'adresse en priorité aux huissiers de justice et aux candidats huissiers de justice, de même qu'à leurs (experts-) comptables, réviseurs d'entreprises, leurs conseillers ou financiers, qui sont en cours de réflexion quant à leur situation personnelle et la façon dont ils vont gérer leur fin de carrière pour les uns, ou la façon de se lancer pour les autres.

Le statut d'huissier de justice a été modifié par la loi du 7 janvier 2014. Dans ce cadre, le législateur a légiféré sur la continuité des études via une organisation de leur reprise. Mais les règles établies sont-elles d'application dans tous les cas ?

La façon la plus intéressante de traiter la question est d'aborder les différents aspects liés à la reprise d'étude via des réflexions croisées d'un panel d'orateurs multidisciplinaires. C'est l'opportunité que nous vous offrons ici. Ne la ratez-pas !

Cette activité est organisée en collaboration avec CBC Banque, Icare Soft, Infobase, Lexicon, Rombaut Digital et Unibizz.

#### **Orateurs:**

- Monsieur Michel TEFNIN, réviseur d'entreprises BDO
- Monsieur Etienne CLAES, expert-comptable et conseiller fiscal
- Maître Luc FOGUENNE, avocat fiscaliste
- Monsieur Jean-Christophe GOHY, conseiller Professions Libérales Juridiques chez CBC Banque
- Maître Quentin DEBRAY, huissier de justice, président de l'Union-Francophone des Huissiers de Justice Asbl

#### **Date:**

3 mars 2015

#### **Programme:**

- 17h30 : Accueil des participants
- 18h00 : ouverture des travaux
- 20h30 : cocktail dînatoire

#### **Prix:**

Membres UFHJ : 25,00 €

Accompagnants et non membres : 50,00 €

A verser sur le compte n° BE28 7320 3477 1420 de l'Union

Une demande d'agrément pour 2 points de formation sera introduite collectivement auprès de la Commission d'Agrément de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice dès qu'elle sera constituée.

**Inscrivez-vous rapidement, le nombre de places étant limité.**

Bien cordialement,

Le Conseil d'Administration Ufhj  
Quentin Debray, président  
Luc Chabot, vice-président  
Jean-François Depuis, secrétaire  
Bernard Yernaux, trésorier  
Eric Berne  
Charles Charlier  
Bernard De Coster  
Olivier Eggermont  
Jean Vleugels

